

EPE - Algérie Télécom - Spa

Direction Générale

NIF : 000216001808337

Division Achats, Moyens & Patrimoine

Direction Administration Des Marchés

Avis de Consultation Nationale N°59/AT/DG/DAMP/DAM/2025/Relance

La présente consultation nationale est relancée suite à l'infructuosité de la consultation nationale N°52/AT/DG/DAMP/DAM/2025. « Relance »

« Acquisition d'un logiciel de simulation des réseaux optiques ainsi que les prestations d'installation, mise en service et de formation »

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Le présent cahier des charges a pour objet « **Acquisition d'un logiciel de simulation des réseaux optiques ainsi que les prestations d'installation, mise en service, et de formation** ».

IL est adressé aux opérateurs économiques en qualité d'**Éditeurs ou d'Intégrateurs**, répondant aux critères suivants :

a) Éditeur du logiciel

- Ayant un document probant justifiant sa qualité d'éditeur du logiciel objet du présent cahier des charges.
- Ayant une (01) référence de déploiement du logiciel objet du présent cahier des charges, justifiée par une attestation de service fait et /ou attestation de bonne exécution ou tout document équivalent, signée par le client bénéficiaire de cette prestation.
- Ayant prouvé l'utilisation du logiciel objet du présent cahier des charges dans des publications scientifiques nationales ou internationales dans le domaine des communications et réseaux optiques. Le soumissionnaire doit justifier par trois (03) publications, qui doivent provenir des organisations ou journaux ou conférences suivants :
 - Journal of Optical Communications and Networking.
 - Journal of Lightwave Technology.
 - Journal of Optical Technology.
 - Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE).
 - Optical Fiber Communications Conference (OFC).
 - European Conference on Optical Communication (ECOC).



NB : La référence professionnelle ainsi que les publications scientifiques présentées doivent être durant les années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025). La langue des documents requis pour l'éligibilité doit être le français ou l'anglais.



b) **Intégrateur de logiciel**

- Ayant un document probant justifiant sa qualité d'intégrateur en cours de validité, délivré par l'éditeur du logiciel objet du présent cahier des charges.
- Ayant une (01) référence de déploiement du logiciel de simulation des réseaux optiques, réalisée par l'intégrateur ou par son éditeur du logiciel objet du présent cahier des charges, appuyée par une attestation de service fait et/ou attestation de bonne exécution ou tout document équivalent, signée par le client bénéficiaire de cette prestation.
- Ayant prouvé l'utilisation du logiciel objet du présent cahier des charges dans des publications scientifiques nationales ou internationales dans le domaine des communications et réseaux optiques.
Le soumissionnaire doit justifier par trois (03) publications, qui doivent provenir des organisations ou journaux ou conférences suivantes :
 - Journal of Optical Communications and Networking.
 - Journal of Lightwave Technology.
 - Journal of Optical Technology.
 - IEEE Institute of Electrical and Electronics Engineers.
 - Optical Fiber Communications Conference (OFC).
 - European Conference on Optical Communication (ECOC).

NB : La référence professionnelle ainsi que les publications scientifiques présentées doivent être durant les années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025). La langue des documents requis pour l'éligibilité doit être le français ou l'anglais.

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
DEPARTEMENT GESTION ET SUIVI DES COMMISSIONS
SERVICE CHARGE DU LANCEMENT DES CONSULTATIONS BLOC « D »
RN N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER**

Contre le versement auprès de la banque BNA agence 648 El Mohammedia (au niveau du siège de la direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de **deux mille dinars algériens (2.000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **N°001006480300000001/42**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

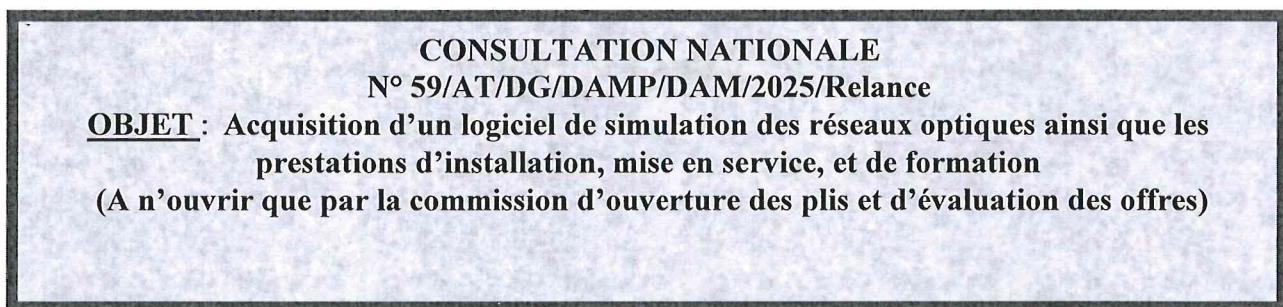


PRÉSENTATION DES OFFRES

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », « OFFRE TECHNIQUE » et « OFFRE FINANCIÈRE ».

- 1. Un dossier administratif**, comprenant un (01) original en format papier plus le dossier en format électronique insérés dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de la consultation et la mention dossier administratif ;
- 2. Une offre technique**, comprenant un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique insérées dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de la consultation et la mention offre technique ;
- 3. Une offre financière**, comprenant un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de la consultation et la mention offre financière.

L'ensemble des enveloppes (enveloppe du dossier administratif + enveloppe de l'offre technique + enveloppe de l'offre financière) seront toutes insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :



La durée pour la préparation des offres est de **vingt et un (21) jours calendaires** à compter de la date de parution **14/12/2025** de l'avis de consultation sur le site web : www.safqatic.dz.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres qui correspond au **04/01/2026** de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date fixée du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée. Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date de dépôt des offres.